

BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION :

Les professionnels et personnes engagées dans l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants.

DATES ET HORAIRES :

Trois journées consécutives du 1er au 4 avril 2019, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE :

Frais individuels de participation :

Coût de la formation : Coût de la formation : 130€ TTC/jour/stagiaires, pour les professionnels pris en charge dans le cadre de la formation (OPCA) .

50€ TTC/cycle de 3 jours ou 20€ TTC/jour pour les bénévoles ne bénéficiant de prise en charge.

50€ TTC/jour ou forfait de 100€ pour le cycle pour les volontaires en service civique.

Gratuit pour les agents OFII.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Inscription et devis auprès de administration@ancrages.org ou au 09 50 74 04 67

Date butoir d'inscription : 2 semaines avant la date d'entrée en formation.

L'inscription préalable est obligatoire. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'à réception du règlement. Une confirmation par mail vous sera envoyée. Tout désistement doit être impérativement signalé à ANCRAGES par mail à administration@ancrages.org

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

Chèque (à libeller à l'ordre d'ANCRAGES)

Virement bancaire à RIB : CAISSE D'EPARGNE

Banque : 11315 - Guichet : 00001 - Compte : 08005945217 - Clé : 91

La fiche d'inscription est à retourner impérativement :

- par courrier à : ANCRAGES - 42 bd d'Annam bât.3 - 13016 Marseille.
- par mail : administration@ancrages.org

LIEU DE FORMATION À MARSEILLE :

ANCRAGES - ESPACE COCO VELTEN - SALLE 256 (2ÈME ÉTAGE)
16 RUE BERNARD DUBOIS, 13001 MARSEILLE

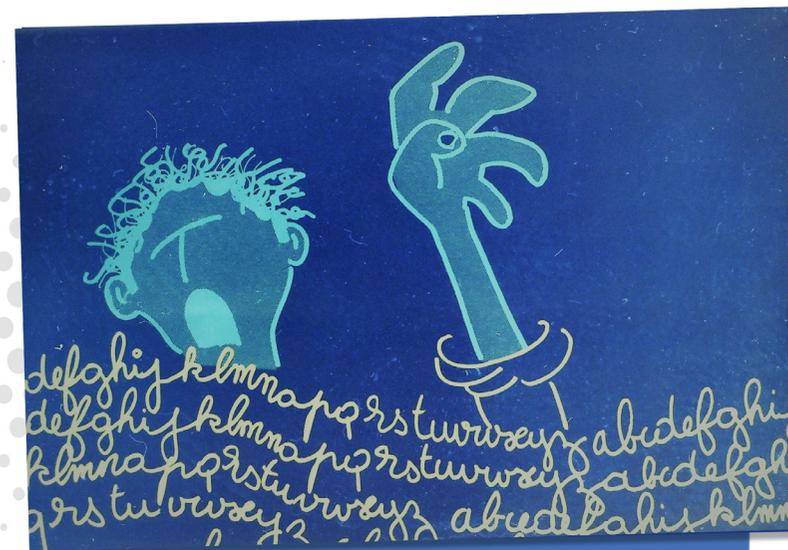
Accès :

- Train : De la gare SNCF Marseille Saint-Charles .
- Métro/bus : arrêt Place Jules-Guesde / Porte d'Aix .

coco velten



CYCLE INTERRÉGIONAL DE FORMATION



PROGRAMME 2019

ALTÉRITÉS

AU CROISEMENT DE NOS REPRÉSENTATIONS

DU 1ER AU 4 AVRIL 2019

ANCRAGES - ESPACE COCO VELTEN, SALLE 256 MARSEILLE

Cette action est soutenue par :



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction de l'Accueil,
de l'Accompagnement des
Étrangers et de la Nationalité
(DAAEN)

Conséquence directe des conflits, l'augmentation fulgurante et multiforme des flux migratoires dans le monde se traduit par de nouveaux enjeux de connaissances et de compétences, en termes d'accueil et d'intégration des primo-arrivants. Le contexte actuel exige une formation adaptée et régulière pour intervenir auprès des publics primo-arrivants, en situation de précarité, aux repères culturels différents, parfois en souffrance psychique.

L'offre de formation de l'association Ancrages répond aux attentes spécifiques des professionnels et personnes engagées auprès des primo-arrivants une dynamique de développement ou de renforcement de nouvelles compétences.

Cette **session 2019** revient sur les récentes modifications induites par le **Rapport d'Aurélien TACHE**, « 72 propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivant en France » ainsi que le **Comité interministériel à l'intégration (C2I)** présidé par le Premier ministre de juin 2018.

Les objectifs sont de :

- **Appréhender** un environnement institutionnel et géopolitique complexe et fortement évolutif,
- **Développer** des aptitudes pour accompagner un public spécifique,
- **Donner du sens** à ses missions et faire évoluer ses pratiques professionnelles pour une intervention efficace et en cohérence avec les politiques publiques.

Les objectifs de notre centre de formation s'inscrivent dans une démarche de montée en compétence et de mutualisation des acteurs engagés auprès des publics primo-arrivants.

Ils mobilisent plusieurs champs thématiques et méthodologiques :

- **Module - Cadre légal et accès aux droits**
- **Module - Modèle national d'intégration et appartenances multiples**
- **Module - Accompagnement et environnement des publics primo-arrivants**
- **Module - Géopolitique des conflits et des migrations**
- **Module - Posture professionnelle et analyse des pratiques**

Introduction et coordination du cycle de formation par Samia CHABANI, Directrice d'Ancrages

LUNDI 1ER AVRIL 2019 DE 9H30 À 17H

Catégorisation des primo-arrivants et résurgence des pratiques religieuses, représentations et pratiques professionnelles en question

Karima DIRECHE, Historienne, Directrice de recherche CNRS

Cette approche permet aux acteurs de terrain d'éviter de nombreux pièges inhérents à la relation accompagnant-accompagné, qui plus est lorsque l'on accompagne des personnes primo-arrivantes qui ne maîtrisent pas leur environnement sociolinguistique.

La culture est prise ici dans un sens large recouvrant tous les aspects de la vie, et pas uniquement l'origine géographique des personnes.

Il est important de prendre conscience du fait que les attendus en matière d'«intégration» peuvent se heurter à des incompréhensions, sur le fond, comme sur la forme, qu'il s'agit de démêler ensemble, afin de viser un dialogue plus productif.

MARDI 2 AVRIL 2019 DE 9H30 À 17H

Conditions de vie psychique des victimes, les traumatismes et leur effet sur les accompagnements cliniques et juridiques

Nagham HRIECH WAHABI, Directrice de l'Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, juriste et psychologue clinicienne.

L'identification et la protection des victimes de la traite des êtres humains, notamment à l'occasion des **parcours migratoires**.

L'Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne accompagne des enfants des femmes et des hommes victimes des formes actuelles de l'esclavage, de la traite des êtres humains, de la servitude, du travail forcé.

JEUDI 4 AVRIL 2019 DE 9H30 À 17H

Accès et recours à l'Apprentissage du français langue étrangère.

Anne-Joëlle Berthier, formatrice FLE consultante, AJB Formation Conseil

En apportant des repères concrets concernant les profils des publics accompagnés, les niveaux de **maîtrise de la langue française** et leur validation, les **dispositifs de formation** et les **ressources numériques disponibles**, l'intervenante s'attachera à outiller les participant-e-s pour mobiliser plus efficacement le levier qu'est l'apprentissage de la langue française dans **les parcours d'insertion professionnelle**.